



Loire Atlantique

Contacts :

Stéphane

PELLEGRINI

06 01 26 16 65

(section syndicale  
Nantes Bretagne)

Sylvain LAMBLLOT

06 88 10 10 40

(syndicat  
départemental)

COMMUNIQUE DE PRESSE

## Les syndicats CGT et SUD avec les Factrices et Facteurs de Nantes Bretagne disent non au licenciement abusif

Après deux débrayages massifs des facteurs du centre-ville de Nantes, plusieurs dizaines d'agents ont fait grève jeudi 9 septembre

En effet, un facteur suite à une discussion avec un collègue au sujet de la réorganisation du site, s'est vu mis à pied, et vient de recevoir une lettre de licenciement.

La direction l'accuse d'avoir eu un comportement violent... Cette accusation est perçue par les facteurs comme une farce et un prétexte : bien d'autres postiers dans la même situation n'ont eu aucune sanction, et encore moins été licenciés.

Du coup aucun facteur n'est dupe : la vraie raison du licenciement est que :

- ce facteur fait partie de ceux qui ont contesté les 12 suppressions d'emplois qui viennent d'avoir lieu,
- ce facteur refuse les quartiers de Nantes qui se retrouvent sans facteurs certains jours,
- ce facteur revendique des CDI Poste pour tous les intérimaires...

**La direction souhaite faire un exemple : « silence dans les rangs ! ».**

La direction de La Poste a été jusqu'à reprocher aux facteurs en statut intérim d'avoir écouté, avec les autres facteurs, une information donnée par les syndicats. On va où là ? Elle est où la liberté d'expression ?

Les postiers en grève (facteurs, agents chargés des lettres recommandées, chargés de clientèle du Carré Entreprise) ont voté la reconduction de la Grève pour vendredi.

